



Coulées de boue torrentielles en Martinique



Dégâts provoqués par les lahars sur l'ouvrage de franchissement du Prêcheur

Coulées de boue torrentielles en Martinique Etat de catastrophe naturelle

CONTEXTE DE RÉALISATION

Le Piton Marcel, qui domine la vallée du Prêcheur, a connu, le 11 mai 2010, un éboulement majeur.

Une masse de blocs et de particules plus fines s'est accumulée en pied de falaise, en tête du bassin versant de la rivière du Prêcheur. Suite à de fortes pluies, cette masse a généré une première coulée le 17 mai 2010, sans conséquences dommageables. Les fortes précipitations associées à la première onde tropicale de la saison ont remobilisé ces matériaux les 19 et 20 juin. Des blocs rocheux de plusieurs dizaines de tonnes sont venus s'encaster sous les travées du pont du Prêcheur et l'ont gravement endommagé. De nombreuses habitations, situées le long de la rivière ont été touchées, ainsi que des véhicules divers entraînés par les lahars.

Ce phénomène n'est pas nouveau. Des événements similaires s'étaient produits par le passé, les derniers remontant à 1997-1998.

OBJECTIFS

La Préfecture de Martinique (SIDPC) a demandé au BRGM, en juin 2010, d'établir un rapport circonstancié sur les coulées de boue ou laves torrentielles survenues au bourg du Prêcheur, en vue d'engager la procédure de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

L'avis rendu par le BRGM s'appuie sur une expertise initiale effectuée juste avant les événements de juin 2010.

PROGRAMME DES TRAVAUX

Le BRGM a mené un inventaire complet des dommages, sur le terrain et par hélicoptère, dans les jours qui ont suivi les coulées.

RÉSULTATS OBTENUS

Les événements qui se sont produits les 19 et 20 juin 2010 correspondent à des laves torrentielles.

Leur intensité est considérée comme élevée de par :

- la quantité de matériaux charriés par la rivière et déposés en partie aval. Les ouvertures libres entre les piles du pont du bourg du Prêcheur ont été totalement obstruées et le lit de la rivière complètement comblé ;
- la hauteur des laisses de crue, situées à plus de 30 mètres en partie amont de la rivière Samperre, un affluent de la rivière du Prêcheur ;

- la destruction quasi complète des capteurs du système d'alerte de crues, implantés à travers la rivière Samperre, pourtant dimensionnés pour détecter des phénomènes exceptionnels ;
- la conjonction de deux phénomènes défavorables qui se sont succédés dans un laps de temps court, à savoir un éboulement exceptionnel produisant une grande quantité de matériaux le 11 mai 2010 et des fortes pluies qui ont permis leur évacuation dans un temps très bref les 19 et 20 juin ;
- les dégâts sur le pont du Prêcheur et le quartier des Aymes avec plus d'une quinzaine de maisons impactées, une circulation routière coupée et des réseaux hors-service.

Les coulées de boue qui se sont produites les 19 et 20 juin 2010 présentent donc un caractère exceptionnel puisqu'il faut remonter à 1980 (soit 30 ans) pour retrouver un événement semblable, tant en intensité qu'en dommages induits.

PARTENAIRE

Préfecture de Martinique



Centre scientifique et technique

BRGM – 3, avenue Claude-Guillemain – BP 36009 – 45060 Orléans Cédex 2 – Tél : 02 38 64 34 34

www.brgm.fr

N° de fiche SP : 10RISE49

N° de rapport : BRGM-RP-58826-FR